

Sommaire

Présentation du groupe AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE et les branches professionnelles

AG2R LA MONDIALE et la branche du commerce et services de l'audiovisuel,
de l'électronique et de l'équipement ménager

Vos services et l'action sociale AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE,

le spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France



Notre Raison d'être

- Permettre à chacun de mieux protéger sa vie et ses proches.
- Assurer les responsabilités individuelles avec solidarités professionnelles et intergénérationnelles.
- Renforcer le vivre ensemble.

**Notre gouvernance
paritaire et mutualiste**
place nos assurés et leurs
représentants au cœur de
la stratégie et des décisions.

AG2R LA MONDIALE,

le groupe de référence en assurance des personnes et des biens

Nous proposons une offre complète de solutions d'assurance pour nos clients, quel que soit leur profil : actif ou retraité ; salarié ou travailleur indépendant ; dirigeant de TPE ou de PME ; entreprise ou branche professionnelle.

Assurance vie épargne

Sécuriser ses revenus et préparer son avenir

Retraite complémentaire et supplémentaire

Préserver son niveau de vie et réaliser ses projets

Santé

Protéger sa santé et celle de ses proches

Prévoyance

Se prémunir, ainsi que sa famille, contre les aléas de la vie (incapacité à travailler, invalidité, décès)

Assurance auto

Rouler en toute tranquillité, en partenariat avec MAIF



15 millions
de personnes
protégées



Plus de
500 000
entreprises
accompagnées
soit 1 entreprise
sur 4 en France



Près de
110 branches
professionnelles

Un Groupe présent au plus près de tous ses assurés

La présence de nos administrateurs et de nos délégués sur tous les territoires de France métropolitaine et ultramarine conjuguée au maillage dense de notre réseau commercial de proximité et des résidences DOMITYS, nous permet d'être présent au cœur des lieux de vie et de travail de nos clients.

Plus de **125** agences commerciales

48 agences conseil Retraite

190 résidences DOMITYS

Près de **15 000** collaborateurs répartis sur tout le territoire

Près de **1 000** administrateurs et délégués répartis sur l'ensemble du territoire.



AG2R LA MONDIALE & les branches professionnelles,

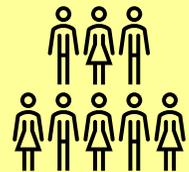
Accords de branche : nos solutions santé et prévoyance dédiées aux branches professionnelles



Près de
110 branches
professionnelles



3 pôles
professionnels



**de l'action
sociale dédiée
aux branches**

Culture branches : des outils, des rencontres, un laboratoire d'idées

Culture Branches entend stimuler les échanges et la réflexion sur la protection sociale complémentaire de demain.

Une approche collaborative innovante avec les acteurs clés de la négociation collective, pour construire un modèle de couverture santé et de protection sociale robuste et solidaire.

Branchez-vous santé : le socle du programme de prévention pour les branches professionnelles

Economiquement vertueux, socialement indispensable, Branchez-vous santé est le programme de prévention à destination des branches professionnelles, créé pour concrétiser une culture prévention santé et améliorer les prises en charges médicales pour tous les salariés et entreprises des branches.

Culture branches

Les interventions proposées :

- Evènements (rencontres, petits-déjeuners, happy hours, forum juridique)
- Salons professionnels, congrès des organisations patronales et salariales,
- Communication dans le cadre des conventions de partenariats (insertion presse, bannière Web, newsletters ...)
- Animation des réseaux sociaux (tweets, likes, abonnés)
- Des outils dédiés aux négociateurs de branche et des Sites CCN consacrés aux branches professionnelles
- Témoignages d'experts sur différents thèmes.



Les thèmes abordés :

- Actualité économique et réglementaire en prévoyance et santé : les impacts à anticiper
- Rapport Ayming : baromètre de l'absentéisme,
- Rencontre : Quel management intergénérationnel pour demain ?
- Conduite additive : quels détection, prévention et accompagnement au travail ?
- Développer une culture de prévention santé et installer une politique de gestion des risques professionnels dans les branches.



Vidéo de présentation

Branchez-vous santé

Un socle de garanties permettant d'accéder à des innovations médicales ou à des prestations innovantes.



Exemples de thématiques d'actions de prévention mises en place au sein des branches professionnelles

- Santé bucco-dentaire
- Maladies cardiovasculaires
- Troubles musculo squelettiques
- Diagnostic ergonomique
- Sommeil
- Diagnostic des risques professionnels
- Echauffement à la prise de poste
- Allergies respiratoires professionnelles
- Gestes qui sauvent
- Gestion des incivilités
- Maintien et retour à l'emploi ...

788 604
accidents de travail
déclarés en 2022

111 123 maladies
professionnelles
enregistrées en 2022

dont **38 286** troubles
musculosquelettiques

25 000
Apprentis sensibilisés à la prévention
dans les centres de formation

La solidarité dans les branches professionnelles

Fonds sociaux institutionnels

**Fonds Retraite
(AG2R Agirc-Arrco)**

**Fonds Prévoyance
(AG2R Prévoyance)**

Fonds sociaux des Branches

Fonds de prévention

**Fonds d'actions sociales
branches**

Fonds DES

- ❑ **46 branches professionnelles** ont au moins un accord avec un fonds social dédié
- ❑ **61 accords de branches** intègrent au moins un fonds social dédié
- ❑ **71 fonds sociaux** dédiés de branche gérés.

- ✓ Accompagner les branches professionnelles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi d'actions de prévention à destination des entreprises et de leurs salariés dans le cadre de leurs régimes de protection sociale complémentaire.
- ✓ Cibler des enjeux de santé communs (santé publique et santé au travail) en intégrant les spécificités et risques professionnels par secteur/branche/métier

Une équipe au service de la branche des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager



Sabine Leturgez

Une offre de protection sociale qui répond aux besoins des entreprises :

Maintien de salaire

Régime de prévoyance

Complémentaire santé

Près de 5 000 entreprises de votre branche nous font confiance

Plus de 20 000 salariés sont couverts par le régime de prévoyance

Une offre maintien de salaire au profit de l'ensemble des salariés

MAINTIEN DE SALAIRE :

Couverture de tout ou partie des obligations de maintien de salaire, en cas de maladie ou accident du travail/ maladies professionnelles, prévues par votre Convention collective

Possibilité d'indemnisation des charges sociales patronales à hauteur de 40% (offres A2 et E2)

(Articles 29 et 30 de la CCN pour les salariés non-cadres ;

Article 6 de la CCN pour les salariés cadres)

Offre Personnel NON-CADRE

Niveau d'indemnisation de 100 % , 80 % puis 15 % de 30 à 87 jours.

4 offres disponibles :

- **Offre A1 = 0,678 % TA TB**
- **Offre A2 = 0,948 % TA TB**
- **Offre E1 = 0,739 % TA TB**
- **Offre E2 = 1,035 % TA TB**

Offre Personnel CADRE

Niveau d'indemnisation de 100 % , 90 % puis 75 % de 60 à 90 jours.

2 offres disponibles :

- **Offre A1 = 0,986 % TA + 2,217 % TB**
- **Offre A2 = 1,379 % TA + 3,104 % TB**

Votre régime de prévoyance au profit de l'ensemble des salariés (1/2)

DECES

➤ **Choix des bénéficiaires au moment du décès :**

- Un capital décès en fonction de la situation familiale
- Un capital décès équivalent à 100 % du salaire de référence assorti d'une rente éducation
 - 5 % par enfant à charge jusqu'à 17 ans révolus
 - 7 % par enfant à charge à partir de 18 ans, si poursuite d'études

- **Une rente de conjoint :**
60 % des droits reconstitués ou des droits acquis, majoré de 10 % par enfant à charge
- **Invalidité absolue et définitive :** 100 % du capital décès
- **Décès postérieur ou simultané du conjoint, Partenaire de PACS ou concubin :** 100 % du capital décès

Capital versé par la Sécurité sociale en cas de décès :

3 910 € au 1^{er} avril 2024

35 441 €

C'est le capital décès moyen versé par votre régime de prévoyance

Votre régime de prévoyance au profit de l'ensemble des salariés (2/2)

INCAPACITE DE TRAVAIL

Franchise de 60 jours continus pour le personnel ne bénéficiant pas du maintien de salaire ET à épuisement du maintien de salaire pour les salariés de plus d'un an d'ancienneté

Maladie : 75 % du salaire de référence – IJSS

Accident du travail / Maladie professionnelle : 90% du salaire de référence – IJSS

MATERNITE

Indemnisation à hauteur de 100 % du salaire net Tranche B

INVALIDITE

Maladie : 75 % du salaire de référence – rente sécurité sociale

Accident du travail / Maladie professionnelle : indemnisation selon le taux d'incapacité permanente compris entre 33% et 66% ou supérieur à 66%

Calcul des Indemnités Journalières de la Sécurité sociale (IJSS) :

50 % du salaire journalier calculé sur la moyenne du salaire brut des 3 mois précédant l'arrêt de travail divisé par 91,25.

Depuis le 1^{er} avril 2025, baisse du plafond d'indemnisation :
1,4 fois le SMIC (soit 2 522,57 €) au lieu de 1,8 SMIC (3 242,31€)

Vos cotisations Prévoyance et Offres CADRE

Votre taux de cotisation du régime de prévoyance conventionnelle – Personnel non-cadre et cadre :

1,24 % Tranches A et B

Répartis à hauteur de 50 % employeur et 50 % salarié

3 évolutions de la cotisation en 30 ans de gestion du régime piloté par vos partenaires sociaux

Deux offres Prévoyance CADRE :

- Respect de l'obligation de cotiser au 1,50 % tranche A
- Respect du régime de prévoyance de la CCN
- Amélioration de garanties

Offre spécifique : 3,09 % TA + 1,24 % TB

Offre améliorée : 3,09 % TA + 1,61 % TB

Votre espace internet

AG2R LA MONDIALE
Prendre la main sur demain

CONVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES

Prévoyance - Action sociale

Audiovisuel, électronique et électroménager

Brochure n° : 3076
Identifiant de Convention Collective (IDCC) : 1686

Depuis plus de 30 ans, AG2R LA MONDIALE est aux côtés des salariés et des Commerces et Services de l'Audiovisuel, de l'Électronique et de l'Électroménager. Nous vous proposons de découvrir notre offre de garanties Frais de Santé et Prévoyance et ainsi bénéficier des avantages de la mutualisation qui profitent déjà à plus de 30 000 salariés de la branche.

Rechercher par téléphone

Santé collective Prévoyance collective Retraite

La branche de l'Électroménager a négocié un régime santé avec des garanties sans reste à charge, nous vous proposons d'améliorer le niveau de remboursement et/ou étendre vos garanties aux membres de votre famille.

Des garanties négociées par votre branche
Des garanties Hospitalisation, Médicaments douces, négociées par les partenaires sociaux représentant les salariés de la branche.

Des garanties sans aucun reste à charge
Une offre 100% SANTE avec des garanties intégralement remboursées en Optique, Dentaire et Audiorhénas conformément à la Loi de Finance pour la Sécurité sociale 2019.

Une offre modulable
En complément des garanties choisies par les employeurs, le salarié aura la possibilité d'étendre les remboursements SANTE aux membres de sa famille et/ou de son employeur en souscrivant une option.

Rechercher par téléphone

Côté santé : une application pour vos dépenses de santé

Suivez rapidement vos dépenses de santé sur Côté santé, une application AG2R LA MONDIALE. Elle regroupe au même endroit toutes les informations liées à la santé.

Découvrez Côté santé

Le détail de l'offre Santé des salariés et des Commerces et Services de l'Électronique, de l'Audiovisuel et de l'Electro-ménager.

Champ d'application de l'accord

Votre convention collective régit les rapports entre les employeurs exerçant les activités principales définies par les codes APE et les personnels ayant le statut d'ouvriers, d'employés, d'agents de maîtrise ou de cadres des entreprises concernées, quel que soit le site où ils sont employés (magasin, entrepôt, service après-vente, siège, structure ou organisation associée, structure ou organisme de services liés aux activités des codes APE suivants).

Un espace internet regroupant l'ensemble des informations relative à la protection sociale de votre branche professionnelle :

- Tableau de garanties et cotisations
- Notices d'informations pour les salariés
- Guide employeur :
 - Comment déclarer un arrêt de travail
 - La DSN Mode d'emploi
 - Guide pour découvrir les espaces entreprises en santé et en prévoyance ...

AG2R LA MONDIALE
Prendre la main sur demain

Découvrez votre espace entreprise santé / prévoyance

Sommaire

1. Accédez à votre compte	3
2. Les principales fonctionnalités de votre espace entreprise	5
3. Les services en ligne à votre disposition	14

AG2R LA MONDIALE

OCIRP
Ouvriers-Cadres Industriels et Reproducteurs

Prévoyance

Convention collective nationale des Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager (Brochure n° 3076)

Notice d'information

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Personnel non cadre

Vos espaces client Santé - Prévoyance



1 Recherchez et sélectionnez les différents établissements (SIREN) rattachés à votre compte.

2 Accédez aux différents services en ligne : - Santé. - Prévoyance. - Retraite complémentaire. - Retraite supplémentaire.

3 Suivez l'état d'avancement de vos demandes (santé / prévoyance).

4 Contactez AG2R LA MONDIALE.

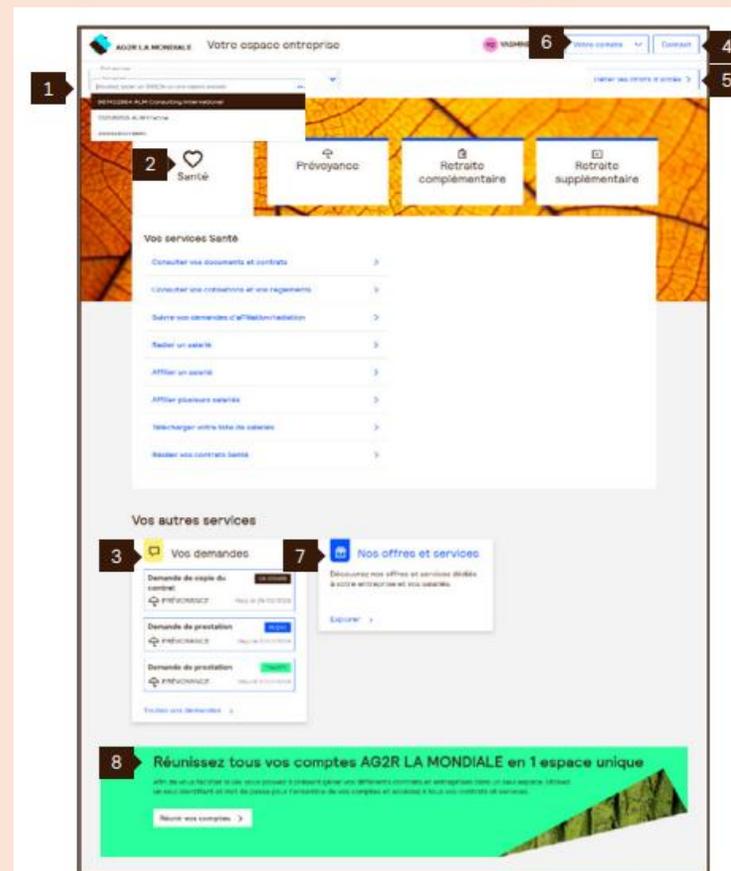
5 Gérez les accès de vos collaborateurs ainsi que les délégations de gestion à un tiers déclarant.

6 Accédez à vos données professionnelles et de connexion.

7 Découvrez nos offres et services dédiés à votre entreprise et vos salariés.

8 Regroupez tous vos comptes sur un même espace client afin d'utiliser un identifiant et un mot de passe uniques

Votre espace client en ligne : le plus court chemin vers vos contrats !



Vos services Prévoyance

Faites vos demandes de prestations en ligne

Vous avez un contrat prévoyance sur le risque incapacité, invalidité ou décès. Réalisez vos demandes de prestations en ligne pour vos salariés.

Connectez- vous en cliquant ici :

[Demande de prestations décès](#) >

[Demande de prestations invalidité](#) >

[Demande de prestations indemnités journalières](#) >

Consultez vos règlements

Vous pouvez suivre les paiements des indemnités journalières de vos salariés à partir de votre espace client.

[Se connecter à votre espace client](#) >

Service Prest' IJ

Grâce à ce service, vous n'avez plus à nous envoyer les décomptes d'indemnités journalières de la Sécurité sociale des salariés en arrêt de travail. Ils nous seront directement transmis par l'Assurance Maladie. Seule la déclaration « incapacité/arrêt de travail » reste à faire par vos soins. Vous n'avez aucune démarche à faire pour bénéficier de ce nouveau service.

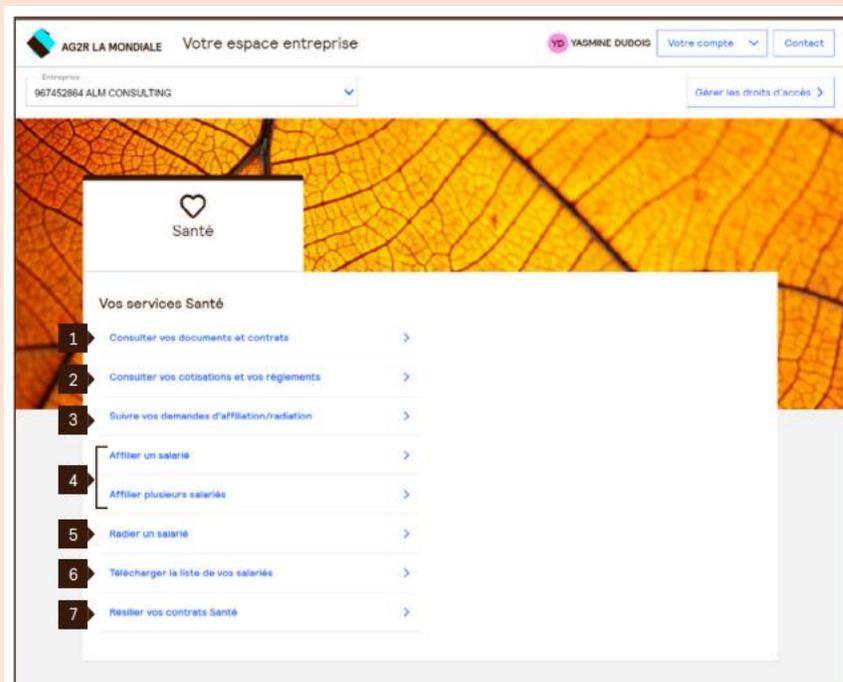
Un service pour vos salariés

La désignation des bénéficiaires en ligne permet à tous vos salariés couverts sur le risque décès de saisir leur désignation des bénéficiaires. Pensez à leur communiquer votre numéro de contrat prévoyance. Pour accéder au service, c'est ici :

[Désignation des bénéficiaires](#) >



Vos services Santé



- 1 Téléchargez les documents en lien avec votre contrat.
- 2 Consultez les « cotisations appelées » et vos règlements.
- 3 Suivez vos demandes d'affiliation/radiation réalisées en ligne.
- 4 Affiliez vos collaborateurs (à l'unité ou en masse).
- 5 Radiez vos collaborateurs.
- 6 Téléchargez la liste de vos salariés affiliés et radiés.
- 7 Demandez la résiliation de votre contrat collectif



Les services Santé pour vos salariés

Application mobile « Côté santé »



Les essentiels de vos contrats :

- Consulter le descriptif de vos garanties
- Comprendre vos garanties à l'aide d'exemples de remboursements
- Télécharger votre carte de tiers payant
- Visualiser votre contrat et vos bénéficiaires
- Suivi des remboursements
- Consultation et téléchargement de la e-carte de tiers payant,
- Envoi des factures,
- Demande d'analyse d'un devis,
- Envoyer des ordonnances en pharmacie

AG2R LA MONDIALE
Prendre la main sur demain

Votre e-carte de tiers payant à portée de main

La version électronique vous simplifie la vie

Vous bénéficiez du contrat de santé AG2R LA MONDIALE et à ce titre, depuis plusieurs années nous mettons en œuvre la dématérialisation de vos documents. Dans le cadre de notre politique environnementale et de qualité de service, **votre carte de tiers payant sera directement accessible sur l'application Côté santé et sur votre espace client.**

Les avantages de la e-carte de tiers payant

- Un accès rapide et immédiat pour vous et votre famille.
- Un envoi par mail à vos professionnels de santé.
- Le téléchargement ou l'impression.

À savoir
Lors du renouvellement annuel de votre carte de tiers payant*, vous recevrez par email une notification de mise à disposition.

*Vous ne souhaitez pas bénéficier de cette e-carte, vous pouvez effectuer une demande ponctuelle d'édition.

Téléchargez dès à présent l'application Côté santé

📲 ou

- Retrouvez votre carte de tiers payant.
- Suivez et gérez vos dépenses de santé (remboursements de la sécurité sociale, mutuelle et reste à charge).
- Bénéficiez d'autres nouveaux services utiles et pratiques.

L'action sociale AG2R Prévoyance

Accompagner les personnes en situation de fragilité

En **COLLECTIF**
3 domaines
d'intervention :



Emploi



Prévention



Santé

En **INDIVIDUEL**
6 domaines d'intervention :



Prévention



Vulnérabilité



Santé



Aidants



Handicap



Insertion
professionnelle

THEMATIQUES	AIDES
PREVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Soins de prévention primaire
SANTE	<ul style="list-style-type: none"> • Soins dentaires, appareils auditifs, optique • Prothèse capillaire ou orthopédique liée à une maladie • Hospitalisation • Aides techniques • Autres frais de santé
HANDICAP	<ul style="list-style-type: none"> • Financement de matériel (y compris fauteuil roulant) • Aménagement de véhicule ou du logement • Aide humaine • Séjours de vacances
VULNERABILITE	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'obsèques • Aide d'urgence • Aide à caractère ponctuel
AIDE AUX AIDANTS	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions de répit • Frais d'hébergement temporaire • Soutien psychologique
INSERTION PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de formation • Frais annexe à la formation (déplacement, hébergement, garde d'enfant) • Aide au permis de conduire • Aide à la réparation du véhicule • Aide à l'emménagement (jeune actif)

Effectuer une demande d'action sociale

Démarche « ECO »

Pour aider nos assurés et ses ayants droit à surmonter des difficultés passagères

- Écouter l'exposé de la situation afin d'évaluer les besoins ;
- Conseiller sur ses droits en termes de prestations légales ;
- Orienter vers les organismes sociaux ou des structures partenaires de AG2R LA MONDIALE.

Pour plus d'informations
actionsociale.branches@ag2rlamondiale.fr

0 969 361 043

prix d'un appel local

Horaires d'ouverture :

De 8h30 à 18h

Du lundi au vendredi.

* L'attribution d'une aide financière est ponctuelle. Elle vient en complément des dispositifs d'aides légales et est soumise aux conditions définies par les instances sociales.

Marie-Laure Cassisi, conseillère action sociale AG2R LA MONDIALE

En quoi consiste ton métier ?
Pourquoi continuer à l'exercer aujourd'hui ?
Quelle situation es-tu amenée à rencontrer ?



<https://youtu.be/qC9Zw5S28l4>

Vos contacts en gestion

Le Centre de gestion est votre interlocuteur direct.

Il s'occupe de la gestion de votre contrat, et en particulier :

- de l'adhésion du personnel des entreprises ;
- de l'encaissement des cotisations ;
- du règlement des prestations.

Vous avez une question concernant votre contrat ?

Contactez notre Centre de relation client au 0 972 672 222 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 18h.

Ou 24h/24 par e-mail à compte.entreprise@ag2rlamondiale.fr

En cas de besoin, vos salariés peuvent nous contacter au 0 969 322 000 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 18h.

Merci

Nous donnons à chacun les clés pour
Prendre la main sur demain

